

## CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous remercie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se déroulera à la MAIRIE, le :

**MARDI 8 MARS 2022 à 19 h 00**

Comptant sur votre présence.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

### ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

- 1°) Nomination d'une nouvelle adjointe suite à la démission de Sandra VETTER.
- 2°) Nomination d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant auprès du Parc Naturel Régional, suite à la démission de Christophe BERTHOLD.
- 3°) Nomination du délégué au conseil d'administration du Collège suite à la démission de Sandra VETTER.
- 4°) Modification du nom de la Commission INFORMATION / SITE INTERNET pour Commission COMMUNICATION – NUMERIQUE.
- 5°) Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et convention financière avec le SYDED pour les travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de génie civil de communication : rue Pierre Berçot (annexe 1).
- 6°) Garantie d'emprunt pour construction de 16 logements « rue des Aubépines » par NEOLIA (annexe 2).
- 7°) Participation à la mise en concurrence du centre de gestion pour le renouvellement du contrat d'assurance risques statutaires des agents (annexe 3).
- 8°) Mise en place d'un règlement boisement – demande d'intervention du Département du Doubs (annexe 4).
- 9°) Cession à M. Ghislain DEPRAZ de la parcelle de terrain cadastrée section BD n° 66 située rue du Maréchal Juin (annexe 5).

.../...

10°) Cession à la Commune par les Consorts TAILLARD des parcelles de terrain cadastrées section AL n° 56 et 57, AK n° 158 « chemin des écoliers entre les Bassots et les Pargots » (annexe 6).

11°) Cession à la Commune par Mme Catherine BOUCARD de deux garages construits sur terrain communal cadastrés section AO n° 264 et 270 « rue des Aubépines » (annexe 7).

16°) Débat sur les orientations budgétaires 2022 (voir comptes-rendus des différentes commissions joints en annexe).

17°) Questions diverses.

Fait à Villers Le Lac, le 28 février 2022.

Le Maire,

**Dominique MOLLIER**

